

Causes économiques et imaginaires économiques de la regionalization

Jean Coussy

Le thème d'une nouvelle régionalisation de l'économie internationale est né de la volonté de montrer, par des indices convergents, que la mondialisation de l'économie n'empêche paradoxalement pas la survie ou même la renaissance de faits de régionalisation et, moins encore, l'expression de désirs de régionalisation. Ces indices, à vrai dire, sont hétérogènes et de valeur inégale et la réalité du phénomène apparaît plus douteuse et plus complexe au fur et à mesure qu'on fait l'inventaire de ces indices. Ceux-ci ont souvent été additionnés pour légitimer des discours sur la régionalisation qui se soucient plus de montrer l'importance du thème que d'en tester la pertinence. Il en résulte actuellement une prolifération d'explications, de pronostics, de projets et de stratégies rhétoriques sur les fonctions de la régionalisation. Ce discours proliférant se réclame de la logique économique et présente la régionalisation comme un respect des contraintes économiques. Mais il est conduit, soit par les circonstances locales, soit par son insertion dans des projets politiques, à mobiliser des aspirations parfois éloignées des déterminismes économiques. Et au moment où la régionalisation est souvent présentée comme l'acceptation de trends économiques « fatals », elle est aussi l'expression d'imaginaires économiques. Une régionalisation paradoxale Si elle s'inscrit dans un processus général d'érosion des frontières nationales qui déborde largement l'économie [1], la régionalisation est, pour une bonne part, comme la mondialisation, le fait de la mobilité internationale des capitaux, des biens et, à un moindre degré, des personnes. Mais elle tend simultanément à créer ou conserver des frontières régionales, ce qui en fait un événement paradoxal et inattendu dans la dynamique de globalisation.

Une globalisation « dérégionalisante » L'érosion des frontières économiques est, en effet, d'abord le résultat de cinq phénomènes qui sont plus « mondialisants » que « régionalisants » : La baisse drastique des coûts et des délais de transport provoque une réduction du rôle économique des distances. C'est ce que l'on a dénommé, imprudemment, « la fin de la géographie » [2]. L'affaiblissement des protections et préférences historiques par la croissance de la compétition internationale a permis la pénétration des marchés naguère captifs (érosion des réseaux post-coloniaux d'échanges et de

capitaux). Il a remis en cause des parts de marché que l'on croyait durables (substitution des produits asiatiques aux produits africains sur leurs marchés traditionnels). Il a unifié le marché mondial des capitaux, globalisé les marchés des biens et services et accru les interdépendances entre les marchés nationaux du travail [3]. Le démantèlement des frontières s'est accéléré sous l'influence des idéologies anti-étatiques et antiprotectionnistes, par le jeu des négociations du GATT et des libéralisations unilatérales demandées par le FMI et la Banque Mondiale. Il y a volonté systématique, d'éliminer les obstacles juridiques et politiques à la mobilité des produits et du capital mais souvent, à l'inverse, renforcement des obstacles à la mobilité des populations. Les acteurs économiques ont « anticipé » la libéralisation en multipliant les fraudes et les évasions fiscales. Ils ont contourné les frontières par des méthodes qui vont du commerce informel à la contrebande caractérisée, aux migrations clandestines et aux transferts illicites de capitaux. Les entreprises transnationales poursuivent leurs stratégies globales et les flux intra-firmes sont parmi les principaux moteurs de la mondialisation. Ces cinq facteurs d'érosion des frontières nationales ont, c'est leur logique, créé des effets directs de mondialisation. Celle-ci n'exige nullement un passage par la régionalisation. Le résultat le plus spectaculaire de cette érosion a même été, au cours des dernières décennies, de créer ou d'intensifier des relations entre les points les plus éloignés de l'économie mondiale. Une quasi-ubiquité des capitaux a été permise par la dématérialisation des opérations financières, l'émergence de nouveaux marchés financiers et la multiplication des places off shore. Les échanges commerciaux ont permis la délocalisation des activités productives jusqu'aux antipodes des centres de consommation. La décomposition des processus productifs en opérations réparties sur les différents continents a incité la géographie économique à substituer aux cartographies juxtaposant les économies nationales les tracés de réseaux internationaux et même intercontinentaux. Enfin l'intercontinentalisation de la concurrence a permis le déclin relatif des « avantages acquis » des pays anciennement industrialisés et permis l'émergence de l'Asie qui n'aurait pu se produire sans l'ouverture, aux USA, de débouchés lointains (débouchés dont, même aujourd'hui, la réduction créerait un choc grave). Les années 70-80 ont donné une illustration tangible de la reconstitution d'une économie-monde sous la forme même qu'avait entendu décrire F. Braudel. Les ports, les économies insulaires et les zones côtières, même dépourvues de ressources naturelles, ont entretenu des liaisons transnationales avant même de développer leurs relations avec leurs hinterlands. C'est un contresens bien connu mais toujours repris que de relier la croissance asiatique passée, à des projets de régionalisation ; ceux-ci ne sont

apparus qu'après. L'intérêt à se décharger du poids et des coûts des hinterlands a même tendu à détacher zones franches, paradis fiscaux et places financières des territoires contigus. Il en est résulté un risque de marginalisation pour les pays enclavés et l'intérieur des pays continents. La dimension territoriale est devenue sinon un handicap, du moins un problème difficile à gérer pour les « géants » pauvres (Inde, Chine), qui ont été, surtout la seconde, les grands perdants des années 70-80. Cette « globalisation » n'a d'ailleurs pas seulement érodé les frontières nationales mais aussi les frontières des ensembles économiques plurinationaux déjà existants. Tout autant que les nations, ces ensembles ont été délégitimés par l'idéologie de la libéralisation. La critique libérale s'est même polarisée, dans certaines institutions internationales, sur la zone Franc et sur le tarif extérieur commun de l'Union européenne. Les ensembles plurinationaux ont été, tout autant que les nations, lentement démembrés par la compétition internationale. Celle-ci a incité tout membre d'une zone préférentielle à diversifier ses partenaires ; exemple de la chute relative de l'Afrique francophone dans les relations extérieures de la France et de la baisse, moindre, de la part de la France dans le commerce des mêmes pays africains. Ceci a parfois résulté de la réduction, par les États, des préférences régionales. Simultanément les frontières régionales ont, plus encore que les nationales, été contournées par les fraudes et contrebandes. Ainsi la contrebande à l'entrée et à la sortie du Nigéria a suffi à perturber les économies de la zone Franc qui ont été, selon les cas, stimulées ou déprimées par cette contrebande. Les institutions régionales existantes ont été juridiquement mises en cause. Les unions douanières se voient contraintes, naguère par le GATT puis, désormais, par l'OMC, de baisser leurs tarifs extérieurs communs. Les unions économiques sont incitées à supprimer leurs subventions et à remettre en question leurs politiques communes (cas de la PAC). Les zones privilégiées de circulation de capitaux (notamment la zone Franc) sont atteintes et il y a multilatéralisation de la fonction, naguère tenue par un leader, de garant en dernier ressort du système financier. Les conventions entre régions sont atteintes. L'Union européenne ne montre pas une détermination sans faille à renouveler les conventions avec les ACP et les préférences commerciales dont bénéficient les ACP ont déjà été érodées. En définitive tous ces faits très connus devraient inciter à parler de « dérégionalisation » par érosion des zones existantes. Et, plutôt que d'une montée de la régionalisation, il conviendrait de parler d'une « recomposition des régions ». C'est dans cette recomposition que doivent être interprétés les indices, aujourd'hui si soulignés, de régionalisation économique. Les signes de cette recomposition sont attestés par un certain nombre d'indices tant au niveau local qu'au niveau mondial.

L'intensification des relations de proximité Au niveau local, l'observation des micro-espaces fait apparaître des phénomènes qui avaient été souvent sous-estimés par les textes sur la mondialisation, peut-être en raison du caractère trop « terre à terre » de leurs causes qui les faisaient négliger dans la plupart des synthèses théoriques. Les relations de proximité géographique persistent et même parfois se développent. La croissance des bas revenus dans des zones géographiques pauvres intensifie les échanges de produits pondéreux et non conservables (importance des produits vivriers traditionnels dans les échanges internes de l'Afrique subsaharienne). Elle développe de multiples services de proximité (services personnels, services de stockage et services de réparations). En outre certaines externalités, pécuniaires ou non pécuniaires, ont une aire limitée de diffusion, ce qui crée des effets d'agglomération qui peuvent être transfrontaliers, comme ceux qui sont utilisés, par exemple, dans les « petits triangles » asiatiques. La contiguïté permet, à travers les frontières communes, l'informalité des circuits de produits et de capitaux et les migrations clandestines. L'existence de ces flux informels de contiguïté est mise en évidence à toutes les frontières [4]. Il est même parfois difficile de distinguer ce qui est accroissement réel de ces flux de ce qui est accroissement des informations sur ces flux. La stimulation et la maîtrise des marchés voisins sont des stratégies d'expansion qui n'ont pas disparu avec la mondialisation et le déclin des politiques d'introversions. Elles sont notamment le fait d'entreprises locales qui ne peuvent parfois élargir leurs débouchés qu'en prolongeant leurs marchés internes par des préférences régionales et des ventes informelles. Elles sont aussi, bien sûr, le fait des entreprises transnationales qui, dans leurs décisions d'implantations, accordent un poids toujours aussi important à la dimension des marchés proches et à la possibilité de réduire les coûts par des économies d'échelle locales et la création de pôles régionaux de distribution. La compétitivité des entreprises locales sur le marché régional est parfois supérieure à leur compétitivité sur le marché mondial. Ceci peut évidemment résulter, notamment pour les pays enclavés, de ce que les coûts de transport et de transit de leurs exportations sont moindres sur le marché régional que sur le marché mondial. Mais la compétitivité régionale peut aussi être accrue par des pratiques qui ne seraient pas possibles ou pas autorisées sur le marché mondial. Il existe notamment, sur les échanges régionaux, des subventions (ouvertes ou cachées) à la production ou à la distribution qui ne seraient pas acceptées sur le marché mondial mais qui ne soulèvent pas d'opposition des concurrents étrangers, que ce soit par ignorance ou par indifférence à l'égard de petits marchés, et qui sont tolérées par les institutions internationales chargées de faire respecter la « loyauté » de la

concurrence. Il existe, enfin, des possibilités locales de flux non enregistrés ou frauduleux et des possibilités de jeux sur les marchés de change parallèles qui permettent d'obtenir une compétitivité régionale sur des biens et des services qui ne sont pas compétitifs sur le marché mondial (le Nigéria exporte dans les pays voisins des produits qu'il n'a aucune possibilité de vendre sur le marché mondial). Des préférences commerciales régionales ont toujours été traditionnellement recommandées par les partisans et les acteurs de la croissance par substitution aux importations. Désormais érodées par la vague mondiale de libéralisation, ces préférences peuvent resurgir sous d'autres formes telles que, notamment, des dépréciations simultanées du taux de change : cas de la dévaluation du Franc CFA. D'ailleurs certaines recommandations de libéralisation des échanges et de croissance par les exportations tolèrent que l'entrée dans la compétition mondiale soit précédée par une phase de compétition au sein de la région, cette « soft compétition » préparant les entreprises à la « hard compétition ». Les relations de proximité servent souvent aux zones et aux pays enclavés pour amorcer une intégration indirecte à l'économie mondiale alors même qu'elles paraissent marginalisées par leurs faibles relations directes avec cette économie mondiale. Même lorsque les « économies-monde » ont décollé par une intégration de zones et de villes côtières détachées de leurs hinterlands la marginalisation de ceux-ci a rarement été complète. Elle ne l'a été ni autrefois, à Venise ou dans les villes Hanséatiques ni aujourd'hui, dans les économies en émergence. De l'intérieur viennent des produits vivriers et des flux de migrants. En sens inverse vont des flux de recettes, des produits de petits équipements et de consommation. Dans les deux sens on assiste à des transferts de revenus intra-familiaux et des flux de capitaux. Il peut y avoir tentation pour les parties constituantes des économies-monde de réduire ou de filtrer ces relations aux dépens des hinterlands, quand les conditions politiques s'y prêtent (Afrique du Sud de l'Apartheid, Chine continentale). Encore aujourd'hui certains États entendent réguler les flux migratoires pour utiliser le travail des hinterlands sans en assumer tous les coûts, pour drainer des liquidités de l'intérieur sans y effectuer d'investissements productifs et pour laisser passer des flux commerciaux sans procéder à des transferts publics. Mais, même dans ce cas, la diffusion de la croissance de l'économie-monde aux hinterlands n'est pas nulle quand on examine le détail des relations de proximité. D'ailleurs, si les entreprises transnationales s'intéressent aux zones de l'économie monde, c'est souvent pour s'en servir comme têtes de pont sur les continents. A terme, en effet, les relations de proximité peuvent élargir, vers l'intérieur, les zones intégrées à l'économie-monde. Par l'intermédiation de celles-ci l'économie-monde

affecte progressivement les régions intérieures et les continents (notamment les pays continents) qu'elle avait d'abord marginalisés. Cette extension a commencé à se produire en Asie dans les pays où le décollage par l'exportation avait créé des zones d'expansion bien identifiées et même parfois institutionnalisées. On peut estimer que les décennies qui viennent verront des croissances où les zones continentales deviendront, après leur marginalisation provisoire, les locomotives de la croissance. C'est ce qu'ont fait naguère les pays continentaux européens qui ont pu réabsorber les régions côtières qui les avaient introduits dans le monde du développement. Le processus reste cependant toujours contradictoire puisque les régions intégrées à l'économie mondiale (zones économiques côtières, nouveaux pays émergents) sont sans cesse tentées, ne serait-ce que du point de vue fiscal, par une sécession économique.

Les tendances à la partition de l'économie mondiale Au niveau mondial le thème de la résurgence des régions est apparu moins à propos de l'intensification des relations internes aux régions qu'à propos de la tendance à un redécoupage du monde en sous-ensembles. Certains même traitent ce découpage comme une partition où chaque pays appartiendrait à un sous-ensemble et à un seul. Ce découpage est parfois effectué à partir de l'observation rapide de l'inégalité des taux de croissance des différentes régions du monde et d'une certaine convergence des taux de croissance au sein de chaque région. Ainsi parle-t-on quotidiennement de la croissance de l'Asie orientale, de la stagnation de l'Afrique subsaharienne, de la lente montée de l'Asie du Sud, des fluctuations des économies moyen-orientales et de la capacité de l'Amérique Latine à surmonter sa crise profonde d'endettement. Ces généralités comparatives sur les régions géographiques ont provoqué, dans la représentation du monde, un certain retour à la cartographie traditionnelle. La géographie économique, qui avait tant développé les représentations des flux intercontinentaux, notamment par des systèmes de flèches proportionnelles aux flux, réutilise les découpages entre continents ou sous-continentaux avec, parfois des découpages nouveaux, d'ailleurs contestés, comme la région Pacifique. Les projets interétatiques de zones économiques préférentielles (dont il est inutile de reprendre ici la longue liste) retrouvent des configurations régionales du sens commun : classification géographique par continent, classification historique par référence aux empires disparus, aux communautés linguistiques ou religieuses etc. Ceci est visible dans les projets entre pays en développement qui se font, non plus comme dans les années 1960, en référence à un Sud hypothétique mais en référence à des régions telles que l'Amérique du Sud, l'Afrique, le Maghreb, l'Asie du

Sud-Est etc. De même, l'on voit renaître les projets Nord-Sud (ALENA, association des pays méditerranéens à l'Union européenne.) qui se réfèrent à des relations géographiques simples ou à des références historiques vagues au moment où, comme on l'a vu, des régions Nord-Sud plus récentes, bien que parfois séculaires comme les régions de l'histoire coloniale tendent à se démembrer. Le thème de la partition a été renforcé par la vision d'un monde découpé en trois sous-ensembles autour des USA, du Japon et de l'Europe. Cette partition est souvent définie, de façon extrêmement sommaire, par le terme de Triade. Ce terme a paru utile, par ses connotations exotiques, pour introduire l'Asie mais il n'est pas particulièrement opérationnel pour étudier la recomposition du monde et il est assez malhabile pour introduire le Japon. Le thème de l'intégration régionale, qui paraissait démodé et irréaliste lorsqu'il ne survivait que dans des pays en développement, a retrouvé droit de cité lorsque les pays leaders l'ont brusquement ressaisi et que l'UE a paru un succès. Ce sont notamment les USA qui, en s'alarmant des « menaces » créées par l'Union européenne, de la « pression » démographique mexicaine et de l'expansion du Japon, ont relégitimé scientifiquement les recherches sur la théorie de la régionalisation, réhabilité (par l'ALENA) la conception géographique de la région et, simultanément, relancé le thème des unions Nord-Sud d'ailleurs cohérent avec le thème de la Triade. Cette réhabilitation théorique s'est produite au moment où se multipliaient les attaques contre les zones héritées de la colonisation et notamment les offensives théoriques contre la zone Franc, accusée de perpétuer, par son caractère Nord-Sud, une forme dépassée d'intégration. Il en est résulté, dans une littérature qui reste souvent géographiquement spécialisée, la juxtaposition de constructions théoriques différentes selon les régions traitées. La théorie reflétait, au lieu de l'étudier, le fait, noté plus haut, que la période dite de régionalisation est une période de recomposition des régions. Et ce n'est pas un hasard si une des réflexions les plus intéressantes sur la régionalisation est venue d'un auteur [5], Jaime De Melo, qui avait étudié à la fois les éloges des nouvelles régions et les attaques contre les anciennes. Le thème de la régionalisation s'est diffusé dès lors qu'il était autorisé par les Gate keepers de l'analyse économique et par les pratiques de l'UE et de l'Amérique du Nord. Partout ont été formulées, ou reformulées, dans le nouveau langage, des aspirations à la régionalisation (dont le mot tend, depuis lors, à remplacer le terme d'intégration régionale). Cette dissémination incontrôlée a entraîné l'emploi d'un vocabulaire commun sur tous les continents. Elle a suscité des emprunts mutuels entre les projets construits dans les différentes régions, ne serait-ce que dans une optique de rivalité et de menaces de « représailles ». Mais, au cours de cette diffusion, le thème de la régionalisation a fait l'objet de

multiples réappropriations. Le même vocabulaire désigne, en fait, des expériences très différenciées. L'internationalisation de la pensée économique sur la régionalisation a pour contrepartie ce qu'il faut bien appeler une régionalisation de la pensée économique sur la régionalisation. La classification classique de Balassa : zone de libre échange, union douanière, marché commun, union économique et politique, a toujours été trop linéaire, trop économique et trop euro-crocentrique pour rendre compte de la diversité des processus de régionalisation. Mais ceci est de plus en plus net aujourd'hui. Toutes les négociations actuelles sur la création d'une région économique abordent, dès le début, des problèmes qui, naguère, n'apparaissaient que comme des conséquences ultimes de processus d'intégration politico-économique ou comme une « indemnisation » des pays ou des groupes menacés par ce processus. Ainsi les négociations portent-elles de plus en plus sur des aides aux partenaires régionaux défavorisés et celles-ci deviennent, notamment dans les projets Nord-Sud, un objectif principal de l'intégration régionale et non plus, comme naguère, la compensation financière des coûts supposés de l'intégration commerciale pour les économies faibles. Ces aides existent même dans des cas où ces économies pauvres escomptent gagner à l'intégration commerciale (comme le montrent les conventions d'association avec l'Union européenne). De même sont introduites des clauses de garantie de la liberté des mouvements de capitaux, de régulation des migrations et d'harmonisation des politiques internes, des finances publiques, des politiques monétaires, des régimes et des taux de change. Toutes clauses qui étaient naguère considérées comme devant couronner le processus d'intégration. Il est vrai que le « dernier degré de l'intégration », l'union monétaire, a de tout temps été introduit à des degrés d'avancement différents de l'intégration régionale : elle avait été introduite, dès le début, dans des zones verticales (zone Franc ou zone Rand) et elle demeure entre pays africains de la zone Franc, malgré leur peu d'intégration économique. Enfin, l'ordre d'introduction des clauses d'intégration régionale devient de plus en plus variable au fur et à mesure que se multiplient et se diversifient les clauses sur les normes de santé, d'environnement, de conditions sociales de production, des conditionnalités démocratiques. Certaines, comme les normes de respect de la propriété industrielle, sont très inégalement respectées selon les continents. D'autres comme les normes portant sur les produits sont introduites au sein de l'Union européenne avec une minutie et dans un ordre qui prêtent à de faciles plaisanteries. Un discours proliférant sur la régionalisation Le discours sur la régionalisation a proliféré au cours des dernières années. Il s'est produit un entraînement mutuel entre les discours des analystes, les discours des acteurs politiques, les projets de stratégies des États et

des firmes, les thèmes médiatiques et l'expression des préférences des citoyens et des consommateurs. Ce discours s'est nourri en utilisant des indices hétérogènes de régionalisation et en assignant de multiples fonctions à la régionalisation.

L'addition d'indices hétérogènes de régionalisation La multiplicité des références à la régionalisation est utile en ce qu'elle contraint à nuancer les prévisions sur la fin de la géographie, l'uniformisation du monde ou la fatalité de la globalisation. Mais elle ne constitue pas à elle seule une preuve de la réalité du phénomène. Les indices de régionalisation sont en effet d'inégale valeur et, surtout, les faits cités comme des symptômes de régionalisation ne sont pas de même nature. Le terme de régionalisation est, on l'a dit, assez impropre. Il s'agit plutôt d'une recomposition des configurations régionales. Cette recomposition comporte aussi des désintégrations d'empires (CEI), des affrontements identitaires, et des désintégrations de nations ou de régions existantes. Dans plusieurs régions il y a aussi, plus durablement, des menaces sur les relations migratoires. La différenciation des régions selon leur taux de croissance s'appuie sur des moyennes sans prêter une attention suffisante aux indices de dispersion. Elle n'évite pas toujours les stéréotypes. Et elle crée parfois des zones dont la réalité géographique (et plus encore politique) est contestable (région Pacifique). Une part de la croissance des relations régionales est l'effet mécanique des échanges entre les pays à taux de croissance élevée. Le « recentrage asiatique » est, pour une part, le simple fait de la croissance supérieure à la moyenne, des marchés asiatiques et, pour une part, l'effet de la croissance de l'industrie manufacturière [6]. Le même effet mécanique du taux de croissance sur les échanges signifie, dans les pays à faible taux de croissance, une stagnation de l'intégration régionale (cas des échanges formels en Afrique subsaharienne). Les références à la régionalisation font souvent l'amalgame entre des faits de régionalisation et des intentions de régionalisation. En particulier le diagnostic et le pronostic d'une « régionalisation » croissante de l'économie mondiale se réfèrent souvent à la multiplication actuelle de projets exprimés dans des discours, conventions, réunions diplomatiques, signatures de traités. Or cette multiplication crée deux illusions. D'une part le même projet est annoncé de multiples fois. D'autre part ce qui caractérise l'histoire des projets de régionalisation, c'est leur taux de mortalité élevé.

Le succès du thème de la régionalisation, et la difficulté diplomatique de refuser des accords proposés par de multiples partenaires et pour toutes sortes de raisons, amène chaque pays à être « polygame » dans ses unions et, plus encore, dans ses projets d'unions [7] : c'est le

cas de l'Amérique latine. Cette polygamie multiplie les indices d'apparente régionalisation sur tous les continents : en Afrique les projets ont toujours été légion et en Asie on assiste actuellement à une floraison de projets complémentaires ou concurrents. Même une ouverture à l'économie mondiale est aujourd'hui, en hommage au thème de la régionalisation, présentée ou même perçue comme une addition d'adhésions à des zones multiples. Ainsi l'Afrique du Sud affirme son désir de ne pas être confinée dans une intégration régionale africaine en inventariant les autres zones régionales où elle peut s'insérer [8] [9]. Le terme de régionalisation économique est souvent utilisé pour désigner une intensification de relations économiques qui contourne et érode les oppositions politiques et qui crée des zones de coopération. Mais, dans les faits, l'intensification de relations peut être génératrice de conflits ultérieurs. On peut certes, et sans doute devrait-on, conserver le terme de régionalisation pour désigner tous les processus même conflictuels mais il faudrait préciser que le terme doit perdre toute connotation de coopération. Actuellement il est rare que cette règle soit respectée. On multiplie les exemples de régionalisation si l'on englobe, sous le même terme, les cas, réels ou supposés, de convergence des aspirations et les cas de croissance des relations économiques. C'est ce que font nombre de prévisions sur l'intégration régionale à venir de l'Asie en additionnant les signes de convergence au sein de l'Asie et les signes de croissance des relations à travers le Pacifique, ce qui entraîne les conflits de projets que l'on sait. Si, en utilisant le vocabulaire, plus restrictif, de la théorie économique, l'on traite de la relation entre préférences des consommateurs et croissance des échanges on sait que cette théorie a d'abord identifié les échanges provoqués non par la similitude mais par les différences internationales de préférences des consommateurs. Historiquement, d'ailleurs, la croissance des relations entre pays de culture et de consommation différentes a souvent précédé celle des échanges entre les pays à culture semblable (notamment en Asie). Ce n'est que dans le cadre d'autres logiques, intensification des échanges par une forte différence des coûts comparés ou par l'influence des économies d'échelle qu'il y a intensification des échanges par similitude des consommations, qu'on impute, un peu rapidement, à des affinités culturelles. Le mot de « région » est parfois pris dans le sens géographique (notamment dans l'observation des relations de proximité), parfois dans le sens d'appartenance à un continent, parfois dans le sens d'appartenance à un ensemble culturel, réel ou imaginaire, parfois dans le sens d'appartenance à un ensemble politique etc. La lecture des textes sur la régionalisation montre que des glissements de sens sont fréquents, ne serait-ce que parce-que cette littérature reflète les glissements historiques actuels des formes

de régionalisation. L'utilisation systématique d'adjectifs précisant la forme des régionalisations observées serait utile pour rendre compte de ces glissements et des interrelations évolutives entre les régions de nature différente. Elle supprimerait cette impression abusive de régionalisation constamment croissante que donne l'addition de tous les symptômes économiques, politiques, culturels ou géographiques de reconfiguration des régions. La régionalisation de la pensée économique peut être, on l'a dit, un symptôme ou une cause de régionalisation des relations économiques [10]. Mais les prétentions à une régionalisation de la pensée peuvent être des utopies, des instrumentalisations politiques du thème de la régionalisation et des masques d'autres ambitions : le thème d'une spécificité de la pensée économique asiatique a, comme « l'asiatisme » en général, de multiples finalités [11]. De même l'idée d'une spécificité de la pensée économique européenne est un thème récurrent depuis plus de trente ans dans la rhétorique de nombreux auteurs français désireux de faire de l'Europe un instrument de distanciation à l'égard du modèle libéral ; mais, tant qu'elle n'éveille pas d'échos chez les partenaires européens, cette référence à une Europe non libérale reste un instrument de politique intérieure française. Elle serait même plutôt une démonstration de l'inexistence d'une pensée économique européenne spécifique. Les faits cités comme indicateurs de régionalisation sont différents dans les différentes régions. Ainsi cite-t-on les investissements pour traiter de la capacité du Japon à intégrer l'Asie du Sud-Est, les échanges intrarégionaux pour présenter l'impact de l'UE, les migrations pour parler des relations USA-Amérique centrale-Caraïbes, l'accord monétaire pour traiter de l'intégration des pays africains de la zone Franc etc. Ceci donne un chiffre de cas d'intégration très supérieur à celui que donnerait l'emploi d'un indicateur unique. En particulier il n'y a pas, malgré les références presque universelles au modèle de l'UE, une partition du monde entre des sous-ensembles ayant une même structure (de même qu'il n'y a pas eu, naguère, de partition du monde entre des États-nations ayant la même structure). Ceci ne signifie évidemment pas qu'il n'y a pas lieu de parler d'une tendance générale à la régionalisation. Au contraire la différenciation des expériences est, peut-être, on l'a dit, le symptôme que les régions ont des réalités spécifiques et que la mondialisation ne signifie pas l'uniformisation de l'économie internationale. Une telle forme de régionalisation ne serait évidemment pas la seule cause de la non uniformisation du monde mais elle participerait, en s'entrecroisant avec les autres clivages et segmentations du monde, à la construction d'un monde pluriel. Enfin les indices de régionalisation peuvent ne traduire qu'une période de transition dans l'histoire longue de la mondialisation. D'autant plus que

les artisans et les partisans de la libéralisation l'entendent bien ainsi. Ils s'opposent à toute préférence régionale qui signifierait une hausse des obstacles aux relations extérieures de la région ou qui créerait des obstacles à la mondialisation ultérieure [12].

La multiplicité des fonctions assignées à la régionalisation La multiplicité des indicateurs utilisés pour affirmer l'existence d'un processus de régionalisation aurait certainement été moindre si les acteurs politiques et économiques n'avaient cherché à instrumentaliser le thème de la régionalisation en l'intégrant à leurs discours, à leurs projets et à leurs conflits. Les analystes eux-mêmes se préoccupent parfois moins de tester la pertinence du thème que d'en définir les fonctions. Cette définition se veut parfois explicative (à quelles fonctions répond un processus dont on signale un peu partout la présence ?). Elle se veut parfois normative (quelles fonctions doit-on assigner à la régionalisation et quelle est la bonne forme de régionalisation ?). Le plus souvent, les deux interrogations sont étroitement liées et c'est une caractéristique de la littérature actuelle sur la régionalisation que de lier étroitement théorie explicative et théorie normative et même, parfois, une simple expression de souhaits. Le terme de régionalisation est, de ce fait, devenu un de ces mots qui focalisent, à un moment donné, les débats scientifiques et les débats politiques parce qu'ils semblent indiquer un consensus sur l'existence d'un phénomène nouveau mais aussi, simultanément, parce qu'ils permettent à chacun de reformuler des débats anciens et de construire des thèmes nouveaux de débats. On ne peut s'étonner, dans ces conditions, que les fonctions assignées à la régionalisation soient, la plupart du temps, définies de façon conflictuelle. Elles se présentent même souvent en couples de définitions opposées (entre lesquelles on trouve, évidemment, de multiples positions intermédiaires). Ces couples de définitions opposées évoluent rapidement aujourd'hui sous l'influence de la mondialisation et de la libéralisation, comme le montre l'évolution de quatre thèmes : la protection régionale, la régulation régionale, les coalitions régionales et les régions hiérarchisées.

Les débats sur la protection La protection contre la concurrence mondiale était traditionnellement un objectif des intégrations régionales. Le thème est encore repris dans les projets africains ; il est présent dans les projets sud-américains même si ceux-ci sont désormais moins orientés vers la substitution aux importations. Il était, croyaient certains, inscrit dans les objectifs originels de la CEE comme de toute région qui adopte un tarif extérieur commun ; il n'est pas l'objet premier des projets asiatiques mais pourrait le devenir si

ceux-ci percevaient la mondialisation et la libéralisation comme une menace contre leur mode de développement (puisque celui-ci a constamment utilisé la protection nationale). Mais cette conception de la région comme un lieu protégé a toujours été refusée par l'orthodoxie libérale qui utilise comme critère de la « bonne » régionalisation, la distinction de Viner entre les effets de création d'échanges et les effets de détournement des échanges. Ne garder que cette vision statique aurait menacé de créer une opposition frontale entre partisans de la régionalisation et partisans de la mondialisation immédiate. Mais elle s'est enrichie d'une vision plus dynamique : on admet que la régionalisation peut être un instrument de préparation à la compétition internationale et un instrument de préparation politique à l'ouverture (création de groupes intéressés à la libéralisation). Elle est aussi devenue un instrument diplomatique, on accepte le langage de la régionalisation à des fins de conciliation tout en espérant provoquer un engrenage de libéralisation qui s'attaquera par la suite aux protections régionales. L'acceptation de la région s'est même parfois révélée avoir été purement diplomatique : lorsque, récemment, l'occasion s'est présentée, dans la mise en oeuvre des programmes d'ajustement, d'obtenir une libéralisation immédiate et non préférentielle de pays qui étaient pourtant liés par des accords régionaux, les institutions internationales n'ont pas craint de vider de leur contenu des accords régionaux qu'ils avaient soutenus quelques mois auparavant comme en Afrique centrale.

Les débats sur la régulation La régionalisation peut être facteur de dérégulation et, alternativement ou simultanément, l'instrument de reconstruction d'une nouvelle régulation. C'est probablement sur ce thème que se diversifient le plus les interprétations et les instrumentalisation de la région et que se manifestent le plus leurs tendances normatives et leur caractère conflictuel. D'une part la régionalisation peut aider la mondialisation dans son effet, certains diraient sa fonction principale, de dérégulation. La régulation : aux trois sens, souvent confondus, de réglementation, de stabilisation et d'évitement des crises de système, peut être minée par la mobilité des biens, des capitaux et des personnes et par la compétition internationale qui menacent la gestion nationale de la fiscalité, le Welfare State, la sécurité de l'emploi, le Fordisme et les normes sanitaires et environnementales. Par exemple la construction européenne, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, a accéléré cette dépossession des États nationaux de leur rôle régulateur. Le fait a été théorisé par J. De Melo sous le terme de « dilution des préférences » qui entend donner une légitimité nouvelle à la régionalisation en lui assignant pour fonction de libérer les États de la pression des lobbies

et de défendre l'État contre lui-même en le conduisant à des engagements irréversibles notamment sur la politique monétaire. Cette interprétation donne, en somme, un nom et un contenu orthodoxes à la crainte (depuis longtemps exprimée par les représentants de pensées plus hétérodoxes) de voir la construction européenne déposséder les citoyens et dérégler les compromis sociaux. La régionalisation peut, dans ce contexte, être un moyen d'amorcer la dérégulation attendue de la mondialisation même si elle s'était vue assigner, par exemple dans certains textes français sur l'UE (cf. plus haut), une fonction de création d'une régulation originale. La régionalisation peut, en effet, se voir attribuer la fonction de reconstruire de nouveaux modes de régulation remplissant le vide créé par la globalisation de l'économie. La plupart des textes sur la régionalisation traite aujourd'hui de la capacité des régions à créer et faire respecter des normes spécifiques sur les formes de concurrence, la qualité des produits, la propriété intellectuelle, les conditions de travail, la gestion de la main d'oeuvre, le respect de l'environnement, la politique économique interne etc. Par là s'introduisent toutes les stratégies mais aussi toutes les utopies de reconstruction de sociétés différenciées au sein de la mondialisation. Il est notoire que ces projets et ces utopies sont très différents selon les parties du monde. La régionalisation européenne n'a pas le même langage que l'ALENA ; la régionalisation des pays contraints de respecter le langage des normes occidentales (pays africains recevant des aides conditionnelles) se doit de payer au moins un lip service au discours libéral. Les pays asiatiques ont surtout insisté, jusqu'à présent, sur leur droit à ne pas se voir infliger des conditionnalités démocratiques, la clause sociale ou le démembrement des États. C'est un des lieux où s'introduisent des spécificités régionales dans les stratégies de régionalisation. Ce thème des spécificités régionales est aussi présent dans le choix des pays partenaires dont on souhaite l'intégration régionale. Ce choix est désormais de plus en plus motivé ou justifié par une évaluation des potentialités de convergence des normes. Par là s'introduisent toutes les perceptions et toutes les illusions des quêtes identitaires, religieuses, ethniques.

Les débats sur les coalitions La régionalisation était souvent, naguère, conçue comme un instrument de coalition contre l'étranger soit pour rendre possible une révision de relations inégalitaires (amélioration des termes de l'échange), soit pour rompre ces relations (thème de l'autocentrage) soit pour menacer, stratégie de rupture, afin de renforcer le pouvoir de négociation dans la stratégie de réformes. Cette interprétation de la régionalisation a été fortement affaiblie par l'échec des coalitions et le primat de la concurrence dans la phase

actuelle des relations internationales. Elle est consciemment et systématiquement éliminée par les organisations internationales. Elle a donc perdu une partie de son emprise dans la sphère d'influence de ces organisations (notamment dans les pays développés occidentaux et surtout dans les pays pauvres contraints d'adopter un programme d'ajustement). Elle est extrêmement présente, en revanche, dans les esprits, par exemple à la Commission économique pour l'Afrique et dans les pays (notamment en Asie) qui échappent à cette influence. Le thème de la coalition est notamment utilisé par chaque pays comme une grille pour comprendre la montée de la régionalisation à l'étranger. Celle-ci est interprétée comme une menace, ce qui a été la perception de l'Union européenne par de nombreux pays situés hors de l'Union, et nombre de régions sont construites en réponse à cette menace supposée. La prolifération des projets de régionalisation et le thème d'une montée des blocs hostiles, comme le thème d'une partition du monde par la Triade, sont largement nés de ce jeu de craintes et de stratégies préventives.

Les débats sur les intégrations verticales Les intégrations verticales ont subi, un temps, la défaveur que connaissaient les institutions coloniales ou néo-coloniales. Depuis lors, l'échec des ambitions égalitaires des intégrations Sud-Sud et le succès de l'effet d'entraînement japonais ont fait admettre le principe de la régionalisation verticale autour de pays leaders (ALENA, Association à l'UE hiérarchisation de l'ensemble asiatique) et autour de pays intermédiaires (Afrique du Sud, Turquie, Côte-d'Ivoire). Mais le contenu des régions hiérarchisées tend simultanément à se modifier. Traditionnellement, l'objet de cette forme de régionalisation était principalement de créer des relations entre pays reliés plus par l'histoire que par la géographie, d'établir des préférences commerciales réciproques entre fournisseurs de produits primaires et fournisseurs de produits manufacturés, de créer des zones préférentielles de libre circulation des capitaux et de soutenir les entreprises du pays dominant. A cette conception de la régionalisation verticale correspondent les débats, qui resurgissent encore périodiquement, sur la répartition des gains et des coûts créés par des préférences régionales qui restreignent la concurrence internationale. De même renaît périodiquement la crainte que la régionalisation ne renforce l'inégalité, la dépendance, une spécialisation statique des pays pauvres et leur mise à l'écart de la concurrence internationale. Pour répondre à ces craintes et simultanément tenir compte de l'échec des tentatives de régionalisation entre égaux, a surgi une volonté de créer des zones de coopération qui, prenant acte de l'échec des tentatives de création d'un Nouvel ordre économique international, ont

cherché à régionaliser ce dernier dans des mini NOEI. Un mini NOEI serait un essai de reprendre au niveau régional, les objectifs naguère présentés au niveau mondial, de stabilisation et de revalorisation des termes de l'échange, de financement par l'aide, de traitement de la dette et de révision de la Division internationale du Travail. Le projet le plus élaboré a été le projet nordique de soutien de la SADCC qui entendait être un projet doublement régional entre une région européenne et une région africaine. Ce projet est actuellement soumis à révision [13]. L'évolution de la vision des régions « verticales » est d'ailleurs générale. Naguère, par exemple, les relations entre l'UE et les ACP, prolongeant la conception française, reposaient sur des préférences réciproques, la stabilisation interne des prix relatifs et l'octroi d'aides. Ce qui est apparu anachronique au sein d'une économie globale dont les principes de fonctionnement sont devenues la concurrence, la flexibilité des prix et des changes et la réduction de l'aide publique au profit d'un retour aux investissements privés. La régionalisation verticale a changé de fonctions et est devenue un mode d'insertion des pays pauvres dans l'économie mondiale, une opportunité de participer à la compétition mondiale et de devenir attractifs pour les capitaux privés. L'exemple premier, à l'origine non négocié, est la régionalisation verticale de l'Asie autour du Japon. Dans les accords négociés de régionalisation verticale les pays leaders tentent d'établir, en compensation, des freins aux migrations, des normes de concurrence, des normes sociales, des normes environnementales et même des normes politiques démocratiques. En d'autres termes les régions verticales deviennent, elles aussi, des instruments de régulation. Elles tentent d'ouvrir les frontières du Nord en y réduisant les coûts de la délocalisation et d'accorder au Sud des aides assorties de conditionnalités de plus en plus étroites. Ce type de régionalisation est une des causes principales de la régionalisation de l'économie mondiale dans la mesure où elles suscite une forte demande d'association par les pays du Sud (ou de l'Est européen). Par un net renversement diplomatique, l'extension des régions Nord-Sud est désormais demandée par les pays moins développés et les pays manifestent même des craintes d'être entraînés dans une telle extension. La régionalisation, acceptation de tendances économiques inéluctables ou expression d'imaginaires collectifs ? Une part non négligeable de la littérature sur la régionalisation suppose, implicitement ou explicitement, que celle-ci ne fait qu'épouser, en tentant de les infléchir, des tendances technico-économiques. Le dépassement des frontières nationales serait une dynamique économique inéluctable que les institutions et les stratégies ne pourraient qu'épouser. Et ce dépassement se ferait, au moins provisoirement, sous la forme de régionalisation, pour éviter risques et

conflits du processus de mondialisation. Cette explication technico-économique emprunte, synchrétiquement, à des analyses différentes et parfois idéologiquement opposées. Aux analyses marxistes est empruntée la vision générale d'une détermination des structures politiques par l'infrastructure économique. Aux analyses dépendantistes sont empruntées les affirmations sur la capacité des entreprises transnationales à traverser les frontières politiques, sur leur préférence pour les grands marchés et sur leur influence sur les décideurs politiques. On retrouve parfois des traces de l'ancienne affirmation, elle aussi dépendantiste, d'un choix nécessaire entre des régions « Nord-Sud » (explicitement considérées comme inégalitaires) et entre des régions « Sud-Sud » (implicitement considérées comme égalitaires). Aux analyses néoclassiques, aujourd'hui dominantes, sont empruntées les analyses des économies d'échelle, des externalités et des opportunités ouvertes par une libéralisation même partielle des relations extérieures (à condition que la région ne soit pas utilisée à la reconstruction d'obstacles aux échanges). Sont indéfiniment reprises les démonstrations libérales de la nocivité des frontières et de la nécessité d'éviter les jeux à somme négative. Aux pays qui ne pourraient ou ne voudraient pas s'intégrer directement au processus de mondialisation, la régionalisation apporterait le minimum de dépassement des frontières qui serait nécessaire pour améliorer la compétitivité des entreprises et attirer les capitaux. Les textes libéraux n'écartent certes pas la possibilité d'insertion directe des petits pays dans l'économie globalisée, ils en soulignent même les succès, mais leurs explications de l'inéluctabilité et du caractère profitable de l'érosion des frontières politiques sont parfois utilisées, au rebours de leurs intentions premières, pour inciter à la régionalisation comme stade intermédiaire de la mondialisation. Ces explications technico-économiques n'ont pas de mal à trouver des cas où les décideurs n'ont fait que tenir compte d'une dynamique économique inéluctable. La régionalisation est née parfois de l'existence d'une infrastructure commune (Afrique australe), parfois d'une croissance antérieure des flux de produits et des capitaux (USA-Canada), parfois d'une disparité dangereuse de développement entre voisins (USA-Mexique), parfois de la volonté de rompre avec une stagnation imputée à une insuffisante compétitivité (Amérique latine), parfois du constat et de l'anticipation de la croissance des débouchés offerts par les pays à croissance rapide (Asie du Sud-Est), parfois de l'existence préalable des réseaux commerciaux et financiers (relations entre les Chinois et la diaspora chinoise). Ces exemples de déterminations économiques apparaissent particulièrement démonstratifs lorsqu'il y a antériorité des liaisons économiques sur les projets de relations politiques. A fortiori paraissent-ils incontestables dans le cas d'accords entre pays ayant un

contentieux historique, que ce soit en Afrique australe (RSA et SADCC) ou en Asie (où le rapprochement des anciens ennemis idéologiques et des rivaux traditionnels reflète et accentue des liens économiques croissants). Un cas extrême, et qui n'a pas fait peu pour le succès des explications économicistes est le maintien de flux régionaux et même d'accords régionaux en période de tension politique : maintien de l'accord commercial entre la RSA et le Zimbabwe lors de la période de tension maximale entre la RSA et la SADCC ou, fait moins connu, gestion de l'infrastructure hydraulique commune lors de la crise mauritano-sénégalaise. Mais l'explication technico-économique ne peut, pas plus que dans aucun autre domaine de l'histoire économique, expliquer tous les processus en cours. En premier lieu la mondialisation, sous sa forme actuelle, « vérifie », dans de nombreux cas, la possible efficacité de l'ouverture totale et unilatérale des petits pays. C'est sans s'intégrer à leur région géographique, notamment sans créer d'institutions régionales, que certains petits pays se sont intégrés directement à l'économie mondiale. Certains ont, conformément aux démonstrations théoriques, obtenu la compétitivité par des spécialisations conformes à la structure de la demande mondiale. D'autres, d'une manière beaucoup moins orthodoxe, se sont spécialisés dans les activités informelles, dans les évasions fiscales et dans les opérations délictueuses ; des dizaines de micro-États vivent aujourd'hui de ces activités. Il serait d'ailleurs bon de revoir quelle est aujourd'hui la signification réelle d'une expression telle que les « États économiquement non viables », expression qui est toujours utilisée dans les plaidoyers pour la régionalisation sans que l'on s'interroge sur la multiplication de micro-États. Simultanément il faudrait s'interroger sur l'influence paradoxale du thème de la régionalisation sur la création des micro-États qui sont en train de naître sous la pression de quêtes identitaires. Ces micro-États affirment désormais leur viabilité économique en se référant aux possibilités ouvertes par les intégrations économiques régionales. Celles-ci leur permettraient de combiner autonomie politique et appartenance à un ensemble économique suffisamment vaste et diversifié, démantèlement des pays de l'Est, réhabilitation africaine de l'ethnicité et de l'unité africaine. Dans le cas du démantèlement des pays de l'Est comme dans certains plaidoyers en faveur d'une recomposition des espaces africains, la régionalisation économique et le démembrement politique se soutiennent mutuellement dans les programmes, mais évidemment beaucoup moins dans la réalité qui s'ensuit. En second lieu l'accroissement des interdépendances entre pays (régionalisation au sens d'intensité des relations) accentuée, on l'a dit, tout autant les occasions de conflit que les opportunités d'accords régionaux et de maximisation du Welfare économique des partenaires.

L'interdépendance de l'Afrique australe a permis, à l'Afrique du Sud du temps de l'Apartheid, d'infliger aux pays voisins des pertes d'autant plus lourdes que leur intégration technico-économique antérieure était poussée. L'intensité des relations économiques asiatiques ne rassure nullement les spécialistes sur l'avenir des relations politiques et militaires. En troisième lieu, la région n'est pas la seule modalité qui permet de faciliter et de réguler l'intégration de petits pays à l'économie mondiale. Certaines régulations financières sont déjà prises en charge par des institutions internationales (Banque Mondiale, FMI, clubs de Londres et de Paris). Certaines intégrations sectorielles se font par des flux intérieurs aux firmes transnationales. Les accords de produits exigent la coopération de tous les producteurs mondiaux et n'ont qu'une faible efficacité lorsqu'ils demeurent régionaux ; ce fut une des causes des échecs de la régulation des marchés du cacao et du café. De multiples problèmes d'environnement ne sont plus au niveau de la région. Chaque pays est, en fait, conduit à une géométrie variable de ses modes d'intégration à l'économie mondiale. En définitive, la région, pas plus que la nation ou le monde, n'est le lieu inéluctable de l'adaptation aux contraintes et opportunités de la globalisation de l'économie mondiale. Elle ne s'est vue décerner un rôle-clé, au cours de ces dernières années, que parce qu'elle a créée des représentations économiques qui lui sont actuellement favorables. Car, aujourd'hui comme hier, les facteurs économiques de régionalisation ne jouent souvent sur les décideurs privés ou publics et sur les opinions qu'à travers le filtre de leurs représentations de la régionalisation et, notamment, de leurs représentations économiques. Or, dans la réalité, ces représentations se forment et se diffusent selon des logiques propres qui peuvent créer des écarts considérables entre les trends économiques et les stratégies de régionalisation. Actuellement, du fait de la vogue du thème de la régionalisation, il y a tendance à la surestimation de ses manifestations et peut-être de ses possibilités. On voit surgir, à côté des prises de conscience de trends incontestables, des acteurs qui anticipent les tendances, des acteurs qui cherchent à les faire naître et même des acteurs qui les imaginent. Ainsi voit-on naître un imaginaire économique qui, comme tous les imaginaires, peut créer des utopies directrices ou des utopies compensatrices où la négation du réel joue un plus grand rôle que la construction de l'avenir. Cet imaginaire économique n'est pas seulement économique en ce sens qu'il porte sur des réalités économiques mais aussi en ce qu'il se caractérise par sa volonté de se modeler sur le discours économique. Il prend ses références dans les vulgates théoriques qui circulent dans les manuels, dans les media et dans les milieux de décideurs. Il tire sa légitimité de sa référence à la scientificité et utilise à cette fin, les fragments de théorie cités plus

haut. Il gagne même en prestige lorsqu'il se réfère ostentatoirement à une « science dure » et lorsqu'il affirme qu'il n'y a pas de politique alternative, et donc pas d'incertitude à avoir à l'égard des stratégies de maximisation des gains à l'échange international. Il acquiert une autorité en utilisant la croyance généralisée dans les déterminismes économiques et une influence sur les responsables du fait que ceux-ci acceptent, ou feignent d'accepter la Vulgate déterministe. Il se livre à la cueillette d'un vocabulaire et de fragments de démonstrations qui lui donnent apparemment la structure d'un discours économique alors même qu'il peut en être la négation. Il passe pour un hégélianisme économique de soumission à l'Histoire alors même qu'il est parfois construit à partir de la négation du présent. Aujourd'hui même les réinventions d'un passé mythique d'intégration des sociétés traditionnelles et les visions futuristes d'une coopération consensuelle et égalitaire réussissent à emprunter une formulation « réaliste » de respect des impératifs économiques. Et les stratégies de pouvoir, expansion territoriale, contrôle des puissances voisines etc., utilisent désormais le vocabulaire de la compétition économique ou de la contrainte économique quand ce n'est pas le vocabulaire nettement utopique de l'économie néo-classique de dépolitisation et d'économicisation des relations internationales. Même utopiques, ces constructions de régions économiques ne sont pas, pour autant, nécessairement inefficaces : elles peuvent développer des potentialités que l'évolution spontanée des économies et les relations politiques ne permettraient guère d'anticiper, c'est même la volonté de Jean Monnet de créer une rupture historique qui a créé l'Union européenne. Encore faut-il que cette rupture soit consciente et que l'utopie directrice s'appuie sur un diagnostic, un pronostic et une stratégie de régionalisation qui ne soient pas totalement déconnectés du réel. Dans le cas contraire on peut voir naître des utopies dont le rôle est non de modifier le réel mais de le compenser psychologiquement. Dans certains pays africains, maghrébins, moyen-orientaux, ou dans les pays nés du démembrement de l'URSS, on a vu des projets de régionalisation dont la logique principale est la négation d'un présent caractérisé par la modicité des relations intrarégionales. Il y a construction d'un avenir par la négation des relations existantes, par la volonté de créer des relations actuellement inexistantes et par l'évocation d'un passé mythique d'intégration régionale. Certains pays africains en conflit avec tous leurs voisins et menacés de décomposition interne surenchérissement actuellement sur leur adhésion à une vision panafricaniste. Dans le cas de l'Afrique, d'ailleurs, le besoin de compenser la faiblesse des relations internes par une utopie d'intégration s'associe désormais au besoin de conjurer le spectre de la marginalisation à l'écart de l'économie mondiale par un retour aux

thèmes d'autocentrage. C'est la conjonction de ces deux craintes qui, comme l'a montré Daniel Bach, a donné son succès au thème de l'intégration régionale autour de l'Afrique du Sud que l'on charge, tout à la fois, de recréer des relations interafricaines et de servir de relais avec l'économie mondiale. Il y a une part d'imaginaire présente, par adhésion ou manipulation, chez les décideurs qui se veulent les plus rationnels (investisseurs étrangers et dirigeants de la RSA), ce qui ne signifie évidemment pas que ces projets ne soient qu'imaginaires. Ce sont, en définitive, les combinaisons locales d'imaginaire et de réalisme qu'il est nécessaire d'identifier tout en sachant qu'il est impossible de pondérer les deux et que le mélange est constamment évolutif. L'imaginaire peut devenir réel dès lors qu'il influence les comportements des investisseurs, les décisions étatiques, l'acceptation des politiques économiques par les citoyens etc. Est-il besoin de rappeler que la principale discussion économique actuelle en France (débat sur la pensée unique) est née des mélanges, volontaires ou involontaires, de la nécessité économique et de l'imaginaire économique dans les débats sur la construction européenne ? Les archives et mémoires récents ne montrent-ils pas que le débat sur la dévaluation de 1982 est, à lui seul, un enchevêtrement extrêmement et volontairement complexe de choix et de masques dans les prises de position de chacun. Certaines positions se disant politiques ont été de simples soumissions à la nécessité économique (créée par la pression sur les changes) et certains choix se disant économiques ont été faits pour des raisons stratégico-politiques, un refus de la dévaluation par crainte d'une dérive hors des alliances. Conclusions Comme tous les termes politico-économiques saisis par les effets de mode, le terme de régionalisation a, au cours de ces dernières années, pris des significations opposées, mobilisé des aspirations contraires et engendré des projets inconciliables. Il a fourni des légitimations politiques, économiques ou axiologiques aux stratégies les plus diverses. Utiliser le terme sans tenir compte de cette polysémie et en croyant lui échapper par la définition d'une « vraie régionalisation » ne fait qu'ajouter à cette polysémie. Ce qui risque d'obscurcir plus que d'éclairer les recompositions actuelles de l'espace politique et économique mondial. Actuellement le danger existe que l'inventaire des significations et des fonctions assignées à la régionalisation décourage les analystes et fasse douter de la valeur opératoire du terme (du moins si ce terme n'est pas accompagné par des adjectifs, des indicateurs, des mesures ou des références précises à un lieu ou à une date). Tant que toutes les formes de recomposition spatiale suscitées par la mondialisation et par les résistances à cette mondialisation sont désignées par le même terme, celui-ci risque de devenir non signifiant pour ne pas dire insignifiant. Mais l'inventaire

des significations du terme de régionalisation et des fonctions assignées aux phénomènes de régionalisation peut avoir des effets plus positifs. Il peut inciter à des recherches qui, d'entrée de jeu, tiennent compte de cette polysémie. On peut soit tenter d'éliminer cette dernière en définissant plus finement l'objet des recherches soit, à l'inverse, l'utiliser en intégrant le débat terminologique dans le champ de l'analyse économique. On peut, par exemple, souhaiter des études de phénomènes précis tels que l'intensité relative des relations intra-régionales, rapportées aux relations internes et aux relations mondiales, les interdépendances des conjonctures ou des structures d'économies (identifiées par des critères géographiques ou politiques définis antérieurement), la similitude et/ou l'harmonisation des politiques économiques, etc. Les indicateurs quantitatifs sont ici particulièrement utiles (à condition de ne pas ajouter à la polysémie en utilisant les signes extérieurs de la scientificité pour affirmer, qu'il y a une bonne définition de la régionalisation). On peut souhaiter de même des études, plus banales mais toujours utiles, sur les écarts entre les projets et les réalisations d'intégration régionale, entre les utopies et le réel, entre les modèles et les imitations, entre les discours politiques et les flux économiques etc. Aussi souhaitables, seraient des études sur l'instrumentalisation du mot et de la chose par les acteurs et analystes de l'économie politique des relations internationales. Ces études intégreraient consciemment à leur objet la polysémie du terme et l'ambiguïté de la dynamique actuelle et aussi la conscience qu'ont les acteurs de cette polysémie et de cette ambiguïté. Les politistes, notamment, ont déjà bien démonté les stratégies de manipulation et les ruses autorisées par l'utilisation de notions « molles » et la présence d'aspirations vagues dans toutes les opinions publiques [14]. L'observation historique de l'évolution des formes de régionalisation est à étudier. Du fait, notamment, de la mondialisation et du désordre des relations entre ce qui fut le Nord et ce qui fut le Sud, on assiste à une recomposition des formes de régionalisation. C'est cette recomposition qu'il faut prendre pour objet si l'on veut étudier et comparer la régionalisation au niveau mondial. Et ceci ne peut être fait que par la mise en évidence de son insertion dans la mondialisation, plus que par le rappel des oppositions entre les deux processus. De même pour l'observation des spécificités régionales des débats sur la régionalisation. Ces spécificités sont visibles dans l'histoire comparative des « régionalisations », des utopies qu'elles ont fait naître, de leurs instrumentalizations et de leurs normes (ou leurs refus de normes). Leur histoire est aussi marquée par les relations d'imitation et de réappropriation qui existent entre elles. Il n'est pas impossible que la « régionalisation des formes de régionalisation » soit la principale preuve que celle-ci existe, et aussi qu'elle ne conduira pas

nécessairement à une partition du monde en régions de plus en plus semblables. Les spécificités régionales de la régionalisation sont naturellement très marquées par la spécificité des imaginaires économiques et des imaginaires politiques, identitaires et politiques. Tout essai d'épouser une logique économique crée, souvent au nom du réalisme, des utopies, dont le langage et les conclusions ont les traits, les succès et les échecs des imaginaires.

[1] B. Badie, *La fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995.

[2] R. O'Brien, *Global Financial Integration : the End of Geography*, Londres, Royal Institute of International Affairs, 1992.

[3] World Bank., *Global Economic Prospects and the Developing Countries*, Washington, 1995.

[4] Cf. dans l'abondante littérature sur le seul cas des flux transfrontaliers en Afrique J. Egg, J. Igue, J. Coste, *Echanges régionaux, commerce frontalier et sécurité alimentaire*, Inra, Iram, Unb, Paris, 1989 ; J. Herrera, *Les échanges frontaliers entre le Cameroun et le Nigeria*, Doc. Orstom, 1995 ; E. Grégoire, et P. Labazée (dir.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala-Orstom, 1993.

[5] J. De Melo, and A. Panagaria (dir.), *New Dimensions in Regional Integration*, Center for Economic Policy Research, Cambridge, 1993.

[6] M. Fouquin, E. Dourille-Feer, et J. Oliveira-Martins, *Pacifique : le recentrage asiatique*, Paris, Economica, 1991.

[7] O. Dabène, « L'intégration régionale en Amérique Latine : le Mercosur », *Les études du CERI*, n° 8, novembre 1995.

[8] J. Coussy, « Cheminements institutionnels et dynamique capitaliste dans l'intégration de l'Afrique Australe », *Les études du CERI*, n° 10, décembre 1995.

[9] Rappelons que ce n'est pas toujours le cas. Il peut y avoir régionalisation des relations économiques sans régionalisation de la pensée : des marchés communs, de construction identique, traduisent au contraire une uniformisation de la pensée.

[10] Rappelons que ce n'est pas toujours le cas. Il peut y avoir régionalisation des relations économiques sans régionalisation de la pensée : des marchés communs, de construction identique, traduisent au contraire une uniformisation de la pensée.

[11] J. L. Domenach, « La Chine face à l'idée de région en Asie », communication au Colloque Vers une réinvention de l'Asie, CERI 1995 ; D. Camroux, J.L. Domenach, « De la régionalisation économique à la régionalisation idéologique », introduction au Colloque Vers une réinvention de l'Asie », CERI, 1995.

[12] World Bank, op. cit., note 3.

[13] E.N. Tjonneland, Southern Africa after apartheid, Chris Michelsen Institute, Fantoft, 1992.

[14] Cf. pour l'Asie, J.L. Domenach, op. cit., et pour l'Amérique Latine, O. Dabène, op. cit.